

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/11/2024 - 20364 - 2019 B 01561 - 877 602 870 - AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT

AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 3 000 euros
Siège social : 47 Avenue du Grésillé
49000 ANGERS
877 602 870 RCS ANGERS

LE 18 NOV. 2024

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-six avril,
A dix heures,

Monsieur AGBETOU Abdelaziz,
demeurant 12 rue George SAND MONTREUIL-JUIGNE 49460,
Gérant et associé unique de la société AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT,

Propriétaire de la totalité des 300 parts de 10 euros de valeur nominale.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérant de la Société, Monsieur AGBETOU Abdelaziz, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoir pour l'accplissement des formalités

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

AA

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le resultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 12 102,27 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	12 102,27 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur (solde créditeur)	47 341,17 euros
Pour former un solde créditeur	59 443,44 euros

Après affectation, le solde en report à nouveau s'élève à 59 443,44 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

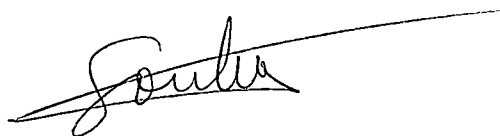
TROISIEME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



Abdelaziz AGBETOU
Le gérant

AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 3 000 euros
Siège social : 47 Avenue du Grésillé
49000 ANGERS
877 602 870 RCS ANGERS

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
18 NOV 2024

**EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 AVRIL 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

[...]

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 12 102,27 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	12 102,27 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur (solde créditeur)	47 341,17 euros

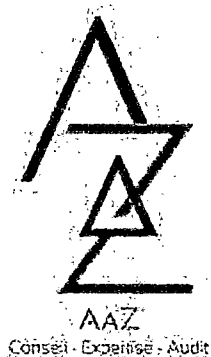
Pour former un solde créditeur	59 443,44 euros

Après affectation, le solde en report à nouveau s'élève à 59 443,44 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.


Certifié conforme
Le Gérant

AGBETAE Abdelaziz



Cabinet AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT

47 Avenue du Grésillé

49000 ANGERS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tél : 02 72 47 05 39

47 Avenue du Grésillé, 49000 ANGERS

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Attestation de présentation des comptes	1
Détail de l'Actif	2
Détail du Passif	4
Détail du Compte de Résultat	6
Soldes Intermédiaires de Gestion	9
Analyse fonctionnelle du bilan	10
Tableau des Emplois et Ressources	11
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	12
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	13
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	14
BIC-RS 2033 A - Bilan	15
BIC-RS 2033 B - Compte de résultat	16
2033B - Divers à réintégrer	17
2033B - Divers à déduire	18
BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements	19
2033C - Détail du cadre III, plus & moins values	20
BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits	21
2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer	22
BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée	23
BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1	24
BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1	25
2067 - Relevé de frais généraux	26

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **Cabinet AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT** relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	223 482 euros
Chiffre d'affaires :	374 416 euros
Résultat net comptable :	12 102 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ANGERS
Le 11/11/2024

Signature .

Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	40 730,22	18,23	50 079,60	26,93	(9 349,38)	-18,67
Concessions brevets et droits similaires			75,00	0,04	(75,00)	-100,0
20500000 Concessions et droits similaire	300,00	0,13	300,00	0,16		
28050000 Amort.concessions et droits	(300,00)	-0,13	(225,00)	-0,12	(75,00)	-33,33
Autres immobilisations incorporelles	7 000,00	3,13			7 000,00	
20800000 Autres immobilisations incorp.	7 000,00	3,13			7 000,00	
Autres immobilisations corporelles	33 730,22	15,09	50 004,60	26,89	(16 274,38)	-32,55
21810000 Install. gén., agenc. aménag.	3 600,00	1,61	3 600,00	1,94		
21820000 Matériel de transport	49 350,00	22,08	49 350,00	26,54		
21821000 Matériel de transport	21 150,00	9,48	21 150,00	11,37		
21830000 Matériel de bureau et mat.info	3 518,42	1,57	1 750,11	0,94	1 768,31	101,04
28181000 Amort.installations générales	(1 937,80)	-0,87	(1 217,80)	-0,65	(720,00)	-59,12
28182000 Amort.matériel de transport	(23 694,44)	-10,60	(13 694,44)	-7,36	(10 000,00)	-73,02
28182100 Amortissement matériel de transport	(16 704,58)	-7,47	(9 654,58)	-5,19	(7 050,00)	-73,02
28183000 Amort.matériel de bureau	(1 551,38)	-0,69	(1 278,69)	-0,69	(272,69)	-21,33
Autres participations						
26100000 Titres de participation	1 000,00	0,45	1 000,00	0,54		
29610000 Prov.Dép.Titres de particip.	(1 000,00)	-0,45	(1 000,00)	-0,54		
TOTAL III - Actif Circulant NET	182 751,29	81,77	135 873,75	73,07	46 877,54	34,50
Créances clients et comptes rattachés	91 000,05	40,72	85 752,54	46,12	5 247,51	6,12
041D Collectif clients débiteurs	89 474,06	40,04	65 137,54	35,03	24 336,52	37,36
041D 100070 Collectif client 7.00 %	1 525,99	0,68	20 615,00	11,09	(19 089,01)	-92,60
Autres créances	54 583,54	24,42	3 741,97	2,01	50 841,57	N/S
040D Collectif fournisseurs débiteurs	0,10				0,10	
040D 100000 Collectif fourn. exo	12 481,86	5,59			12 481,86	
040D 100200 Collectif fourn. prest. 20 %	2 516,05	1,13	906,63	0,49	1 609,42	177,52
040D 10021 Collectif fourn. biens 20%	5 154,31	2,31	337,90	0,18	4 816,41	N/S
42100000 Personnel - Rémunérations dues	554,19	0,25			554,19	
42100007 SALAIRE LAURE BERTHO			405,08	0,22	(405,08)	-100,0
43720000 MUTUELLES/PREVOYANCE	1 062,97	0,48	24,29	0,01	1 038,68	N/S
43730000 RETRAITES	1 159,23	0,52			1 159,23	
44230000 Compte n°44230000	282,24	0,13			282,24	
44520000 TVA due intracommunautaire	48,00	0,02	48,00	0,03		
44562000 TVA déductible sur immo.	287,00	0,13			287,00	
44566000 TVA déductible sur autres biens et servic	3 432,56	1,54			3 432,56	
44566055 Réduite	0,73				0,73	
44566070 Réduite	2,13				2,13	
44566320 TVA déd. /prestations 20 %	2 134,11	0,95	1 789,58	0,96	344,53	19,25
44566400 Normale	59,45	0,03			59,45	
44566900 TV EU A RETRAITER	18,00	0,01			18,00	
44567000 Crédit de TVA à reporter	969,00	0,43			969,00	
44586000 TVA déductible sur FNP			230,49	0,12	(230,49)	-100,0
46700000 Autres cptes débit. crédit.	200,00	0,09			200,00	
46705000 NDF FLEUR GRUET	11,50	0,01			11,50	
46706000 NDF LAURE BERTHO	210,11	0,09			210,11	
46870000 Divers Produits à recevoir	24 000,00	10,74			24 000,00	
Disponibilités	13 780,82	6,17	46 379,24	24,94	(32 598,42)	-70,29
51200000 Banques	13 780,82	6,17	46 379,24	24,94	(32 598,42)	-70,29

Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Charges constatées d'avance	23 386,88	10,46			23 386,88	
48600000 Charges constatées d'avance	23 386,88	10,46			23 386,88	
TOTAL DU BILAN ACTIF	223 481,51	100,00	185 953,35	100,00	37 528,16	20,18

Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	62 743,44	28,08	50 641,17	27,23	12 102,27	23,90
Capital Social ou individuel	3 000,00	1,34	3 000,00	1,61		
10100000 Capital	3 000,00	1,34	3 000,00	1,61		
Réserve légale	300,00	0,13	300,00	0,16		
10610000 Réserve légale	300,00	0,13	300,00	0,16		
Report à nouveau	47 341,17	21,18	24 630,18	13,25	22 710,99	92,21
11000000 Report à nouveau (S.créditeur)	47 341,17	21,18	24 630,18	13,25	22 710,99	92,21
Résultat de l'exercice	12 102,27	5,42	22 710,99	12,21	(10 608,72)	-46,71
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	160 738,07	71,92	135 312,18	72,77	25 425,89	18,79
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 463,81	18,11	55 306,36	29,74	(14 842,55)	-26,84
16400000 Emprunts auprès d'établ.crédit	40 440,59	18,10	55 274,69	29,73	(14 834,10)	-26,84
16884000 Int. courus / emp.ets.crédit	15,24	0,01	20,79	0,01	(5,55)	-26,70
16884100 Assurances C.N.E 21927445	7,98		10,88	0,01	(2,90)	-26,65
Emprunts et dettes financières divers	41 502,11	18,57	32 799,10	17,64	8 703,01	26,53
45500000 CC AGBETOU ABDELAZIZ	41 502,11	18,57	32 799,10	17,64	8 703,01	26,53
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 451,18	3,78	21 977,90	11,82	(13 526,72)	-61,55
040C Collectif fournisseurs créditeurs	145,20	0,06			145,20	
040C 100000 Collectif fourn. exo	2 574,18	1,15	565,00	0,30	2 009,18	355,61
040C 100200 Collectif fourn. prest. 20 %	3 790,18	1,70	16 769,43	9,02	(12 979,25)	-77,40
040C 10021 Collectif fourn. biens 20%	1 787,84	0,80	317,06	0,17	1 470,78	463,88
040C 100999 FOURNISSEURS ANTERIEURS	153,78	0,07	2 943,48	1,58	(2 789,70)	-94,78
40810000 Fourn. Fact. Non Parven.			1 382,93	0,74	(1 382,93)	-100,0
Dettes fiscales et sociales	53 276,66	23,84	22 321,64	12,00	30 955,02	138,68
42100003 Salaire KRASNI Djelleza	1 954,13	0,87			1 954,13	
42100004 Salaire CHAZE Valentin	1 165,96	0,52			1 165,96	
42100005 SALAIRE GRUET FLEUR	1 720,64	0,77			1 720,64	
42100007 SALAIRE LAURE BERTHO	2 191,65	0,98			2 191,65	
42100009 SALAIRE MEHDI EL KABBOURI	1 721,10	0,77			1 721,10	
42100010 SALAIRE MARSOLLIER LEONIE	751,83	0,34			751,83	
42100011 SALAIRE MOREAU JULIE	3 617,89	1,62			3 617,89	
42100012 SALAIRE ALEXANDRE FERNANE	1 809,77	0,81			1 809,77	
43100000 URSSAF	16 035,13	7,18	3 661,07	1,97	12 374,06	337,99
43702000 Compte n°43702000	1 534,88	0,69	20,04	0,01	1 514,84	N/S
43703000 Compte n°43703000	6 481,30	2,90			6 481,30	
43730000 RETRAITES			404,72	0,22	(404,72)	-100,0
43800000 Org. sociaux - Charges à payer	81,81	0,04			81,81	
44210000 Prélèvement à la source	169,15	0,08	72,98	0,04	96,17	131,78
44400000 Etat-Impôts sur les bénéfices	92,00	0,04	966,00	0,52	(874,00)	-90,48
44551000 TVA à décaisser	885,00	0,40	3 880,00	2,09	(2 995,00)	-77,19
44566000 TVA déductible sur autres biens et servic			933,46	0,50	(933,46)	-100,0
44566200 TVA intracommunautaire	22,00	0,01	48,00	0,03	(26,00)	-54,17
44571200 TVA collectée 20,00 %	11 809,76	5,28	10 115,37	5,44	1 694,39	16,75
44578500 TVA Collectée 8,5%	100,73	0,05	1 955,00	1,05	(1 854,27)	-94,85
44586000 TVA déductible sur FNP	230,49	0,10			230,49	
44860000 Etat Charges à payer TA	738,32	0,33	147,32	0,08	591,00	401,17
44863000 Etat charge à payer FP	163,12	0,07	117,68	0,06	45,44	38,61

Détail du Passif

		01/01/2023	12	01/01/2022	12		
		31/12/2023	mois	31/12/2022	mois	Variations	%
Autres dettes		17 044,31	7,63	2 907,18	1,56	14 137,13	486,28
041C	Collectif clients créditeurs	2 202,16	0,99	553,60	0,30	1 648,56	297,79
41980000	Clients R.R.R à établir	663,00	0,30	663,00	0,36		
46702000	SCI AAZ	13 851,60	6,20	1 101,40	0,59	12 750,20	N/S
46704000	NDF VALENTIN CHAZE	7,48				7,48	
46710000	NDF TOUCHENE SOUHILA	320,07	0,14	589,18	0,32	(269,11)	-45,68
TOTAL DU BILAN PASSIF		223 481,51	100,00	185 953,35	100,00	37 528,16	20,18

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	374 416	100,00	272 020	100,00	102 396	37,64
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	374 416	100,00	272 020	100,00	102 396	37,64
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	374 416	100,00	272 020	100,00	102 396	37,64
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	8 920	2,38	20 851	7,67	(11 931)	-57,22
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	365 496	97,62	251 169	92,33	114 327	45,52
MARGES (Commerciale + Production)	365 496	97,62	251 169	92,33	114 327	45,52
- Achats non stockés (c)	7 614	2,03	7 483	2,75	131	1,75
- Autres charges externes (c)	139 216	37,18	122 626	45,08	16 590	13,53
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	155 749	41,60	150 959	55,50	4 790	3,17
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	218 667	58,40	121 060	44,50	97 606	80,63
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	1 163	0,31	554	0,20	609	109,89
- Autres impôts et taxes	591	0,16	591	0,22		
- Salaires et traitements	175 281	46,81	59 516	21,88	115 764	194,51
- Charges sociales	24 152	6,45	14 031	5,16	10 121	72,13
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	17 479	4,67	46 368	17,05	(28 888)	-62,30
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation			287	0,11	(287)	-99,93
+ Transfert de charges d'exploitation	15 667	4,18			15 667	
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	18 118	4,84	19 345	7,11	(1 228)	-6,35
- Autres charges de gestion courante	113	0,03	140	0,05	(28)	-19,72
RÉSULTAT EXPLOITATION	14 916	3,98	27 169	9,99	(12 253)	-45,10
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	(28)	-0,01			(28)	
- Charges financières	517	0,14	465	0,17	52	11,13
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	14 371	3,84	26 704	9,82	(12 332)	-46,18
Produits exceptionnels			814	0,30	(814)	-100,00
- Charges exceptionnelles	113	0,03	679	0,25	(566)	-83,36
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(113)	-0,03	135	0,05	(248)	-183,56
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	2 156	0,58	4 128	1,52	(1 972)	-47,77
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	12 102	3,23	22 711	8,35	(10 609)	-46,71

Analyse fonctionnelle du bilan

Etat en valeurs brutes	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
EMPLOIS STABLES				
Immobilisations incorporelles	7 300	300	7 000	N/S
Immobilisations corporelles	77 618	75 850	1 768	2,33
Immobilisations financières	1 000	1 000		
Charges à répartir				
Total emplois stables	85 918	77 150	8 768	11,37
RESSOURCES STABLES				
Capital et réserves	50 641	27 930	22 711	81,31
Rétention de résultat	45 188	27 071	18 118	66,93
Résultat	12 102	22 711	(10 609)	-46,71
Subventions investissements				
Provisions réglementées				
Provisions risques et charges				
Comptes courants d'associés	41 502	32 799	8 703	26,53
Emprunts et dettes assimilés	40 464	55 306	(14 843)	-26,84
Total ressources stables	189 898	165 817	24 080	14,52
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	103 979	88 667	15 312	17,27
EMPLOIS CIRCULANTS				
Stocks de matières et marchandises				
Stocks en cours de produits				
Avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés	91 000	85 753	5 248	6,12
Effets escomptés				
Autres créances d'exploitation	54 584	3 742	50 842	N/S
Comptes de régularisation	23 387		23 387	
Total de l'actif circulant	168 970	89 495	79 476	88,81
RESSOURCES CIRCULANTES				
Avances reçues				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 451	21 978	(13 527)	-61,55
Dettes fiscales et sociales	53 277	22 322	30 955	138,68
Autres dettes	17 044	2 907	14 137	486,28
Comptes de régularisation				
Total du passif circulant	78 772	47 207	31 565	66,87
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	90 198	42 288	47 911	113,30
Disponibilités	13 781	46 379	(32 598)	-70,29
Valeurs mobilières de placement				
Total trésorerie active	13 781	46 379	(32 598)	-70,29
Concours bancaires				
Effets escomptés				
Total trésorerie passive				
TRESORERIE NETTE	13 781	46 379	(32 598)	-70,29
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	103 979	88 667	15 312	17,27

Tableau des Emplois et Ressources

Etat en valeurs brutes		31/12/2023	31/12/2022
EMPLOIS	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Immobilisations incorporelles	7 000	
	Immobilisations corporelles	1 768	
	Immobilisations financières		
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)		
	Réductions de capitaux propres et prélèvements		
	Remboursements de dettes financières (b)	30 472	41 324
TOTAL DES EMPLOIS		39 241	41 324
Détermination de la Capacité d'autofinancement	Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	17 479	46 368
	+ Transferts de charges (d'exploitation)	15 667	
	+ Autres produits (d'exploitation)		287
	- Autres charges (d'exploitation)	113	140
	+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
	+ Produits financiers	(28)	
	- Charges financières	517	465
	+ Produits exceptionnels		814
	- Charges exceptionnelles	113	679
	- Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
	- Impôts sur les bénéfices	2 156	4 128
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE		30 220	42 056
RESSOURCES	Capacité d'autofinancement de l'exercice	30 220	42 056
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Cessions d'immobilisations incorporelles		
	Cessions d'immobilisations corporelles		
	Cessions ou réduction d'immobilisations financières		
	Augmentation des capitaux propres :		
	Augmentation de capital ou apports		
	Augmentation des autres capitaux propres		
	Augmentation des dettes financières (b) (c)	24 333	10 420
	TOTAL DES RESSOURCES	54 553	52 476
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		15 312	11 152

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice

(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(c) Hors primes de remboursement des obligations

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	☒	Régime réel normal	☐					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si P.M.E. innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE												
Désignation de la société						Adresse du siège social						
Cabinet AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT												
SIRET						87760287000017						
Adresse du principal établissement						Ancienne adresse en cas de changement						
47 Avenue du Grésillé												
49000 ANGERS												
RÉGIME FISCAL DES GROUPES												
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)												
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						SIRET						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :												
B ACTIVITÉ												
Activités exercées				Activités comptables				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15%		14 371		Déficit		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%												
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)		
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%								
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations												
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A		☐		
Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies		☐		Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies		☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies		☐						Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		☐		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		☐		
								Autres dispositifs		☐		
								Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W du CGI ☐												
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts												
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.												
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%												
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %												
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CBC/DAC4												
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐												
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :												
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐												
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :												
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :												
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE												
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé		ComptabiliteExpert				
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :						
AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT 47 Avenue Grésillé 49000 ANGERS Tél : 06.29.01.39.17												
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné. ☐ (Cocher la case correspondante)						Identité du déclarant :						
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : Lieu : ANGERS						
N° d'agrément :						Qualité et nom du signataire : EXPERT COMPTABLE						
						Signature : M. AGBETOU						
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :												

Cabinet AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT
31122023

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même (a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres (b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2024)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice		Cabinet AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT 31122023	
K	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice			
M VLT réalisée au cours de l'exercice			
M VLT restant à reporter			
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise		Cabinet AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT		47 Avenue du Grésillé		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		49000 ANGERS					
SIRET		8 7 7 6 0 2 8 7 0 0 0 0 1 7		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31/12/2023		31/12/2022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	7 300	016	300	7 000	75
	Immobilisations corporelles*	028	77 618	030	43 888	33 730	50 005
	Immobilisations financières* (1)	040	1 000	042	1 000		
	Total I (5)	044	85 918	048	45 188	40 730	50 080
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	91 000	070		91 000	85 753
		072	54 584	074		54 584	3 742
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	13 781	086		13 781	46 379
	Charges constatées d'avance *	092	23 387	094		23 387	
	Total II	096	182 751	098		182 751	135 874
Total général (I + II)		110	268 670	112	45 188	223 482	185 953
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1	
				NET 1		NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	3 000		3 000
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	300		300
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132			
	Report à nouveau	134		134	47 341		24 630
	Résultat de l'exercice	136		136	12 102		22 711
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142		142	62 743		50 641
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	40 464		55 306
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	8 451		21 978
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 12 795)	172		172	53 277		22 322
	Comptes courants d'associés	173		173	41 502		32 799
	Autres dettes	175		175	17 044		2 907
	Produits constatés d'avance	174		174			
Total III		176		176	160 738		135 312
Total général (I + II + III)		180		180	223 482		185 953
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		25 682
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		8 768
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2023

Libellé	Montant
AMD-Amendes et pénalités	113
Totalisation	113

2033B - Divers à déduire au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2023

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,	long terme 0%
Totalisation								

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **Cabinet AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	1 000	632		634		636	1 000
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	1 000	682		684		686	1 000

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres Immob. incorp.	700		705		1	indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 bis
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

IV DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2023

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer	non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Totalisation		

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Cabinet AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01012023	et clos le : 31122023	Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	374 416
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	15 667
TOTAL 1	106	390 083
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	16 534
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	81 745
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	113
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	98 391
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	291 692
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	291 692
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	390 083
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186

(1) Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ 1 ☐ 0 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3|1|12|2|0|2|3|

N° SIRET 8|7|7|6|0|2|8|7|0|0|0|0|1|7|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE Cabinet AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT

ADRESSE (voie) 47 Avenue du Grésillé

CODE POSTAL 49000

VILLE ANGERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AGBETOU Prénom(s) Abdelaziz
Nom marital AGBETOU % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département 99 Commune ABOMEY Pays FRANCE
Adresse : N° Voie Rue George Sand
Code postal 49460 Commune MONTREUIL JUIGNE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

☒ 1 ☐ 0 (1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122023

N° SIRET

87760287000017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

Cabinet AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT

ADRESSE (voie)

47 Avenue du Grésillé

CODE POSTAL

49000

VILLE

ANGERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

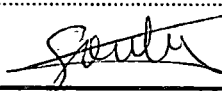
Désignation de l'entreprise Cabinet AAZ CONSEIL EXPERTISE ET AUDIT
Adresse 47 Avenue du Grésillé 49000 ANGERS

du 01012023
au 31122023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	14 371
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	27 518
Nom et qualité du signataire M. AGBETOU EXPERT COMPTABLE		A ANGERS Signature, 	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche